

ACTION 8: Installation et gestion d'un poulailler communal	Date de création : 13/09/2017
	Date de mise à jour :

AXE 1 : Agir pour un village plus respectueux de l'environnement
Objectif global 2 : Réduction et gestion des déchets

Contribution aux 17 Objectifs de Développement Durable (forte et modérée)	
	

Contribution aux 5 finalités du Développement Durable (forte et modérée)		
Finalité 1	Lutte contre le changement climatique	
Finalité 2	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	
Finalité 3	Épanouissement de tous les êtres humains	
Finalité 4	Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations	
Finalité 5	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	

Présentation de l'action	
Porteur de l'action	Mairie de Sauvagnon.
Contexte	Au niveau communal, certains déchets organiques sont compostés. En effet, un composteur est présent à la cantine pour accueillir uniquement les déchets verts. Le compost produit est alors utilisé pour le jardin potager de l'école, permettant ainsi de réduire la quantité de déchets à traiter et de sensibiliser les enfants.
Objectif	<ul style="list-style-type: none"> Accentuer la réduction de la proportion de déchets de la cantine à traiter par la mise en place et la gestion d'un poulailler communal à proximité du restaurant scolaire (ou de l'Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes). Proposer par la même occasion un nouveau support pédagogique pour les enfants
Moyens	<ul style="list-style-type: none"> Constituer un collectif d'habitants intéressés par le projet après avoir mise en œuvre une phase de sensibilisation : animation par le SIECTOM et par la commission Inscrire le projet dans le projet périscolaire : en relation avec le directeur de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (voir les tâches possibles pour les enfants) Navailles Angos : s'inspirer de leur réalisation auprès de Pierre

	<p>BREUNET et du personnel de la cantine.</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'EHPAD : voir leur intérêt pour le projet. • Établir un « Qui fait quoi ? » : <ul style="list-style-type: none"> ✚ Les agents municipaux: leur aide pourra être nécessaire pour la construction du poulailler et 3 ou 4 fois par an pour une opération de nettoyage. (surtout pendant les vacances scolaires, si le projet se fait à proximité du restaurant scolaire) ✚ Le SIECTOM : très investi dans ces créations via Béatrice LARRECHE (Conseil de construction, aspects juridiques sanitaires et réglementaires, visite régulières d'appréciation...) • Nous allons démarrer avec un nombre de poules réduit. Les œufs seront ramassés par les enfants de l'école pendant les périodes scolaires ou les personnes qui entretiendront le poulailler pendant les vacances scolaires.
Indicateurs de suivi	<p>Point d'étape fin d'année scolaire 2018/2019 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Satisfaction des scolaires • Diminution de la quantité de déchets à traiter

Organisation de l'action

Maître d'œuvre	Commission comité de pilotage agenda 21 + services techniques communaux + parents d'élèves.
Durée et/ou périodicité	
Date de l'exécution effective	Rentrée 2018.
Partenaires et outils	SIECTOM, EHPAD, école

Coût de l'action

Estimation du coût global	Travaux réalisés en régie et par les habitants.
Coût pour la commune	Investissement matériel pour construction. Envisager des matériaux de récupération : bois, palette, grillage ... Coût estimé : 800€.
Aides et subventions	/